

Appréhender l'environnement du spectacle vivant

Parcours pour administrer, produire et diffuser dans le spectacle vivant

NOTE DE SATISFACTION

- 2024 : 9,2/10 (7 avis)
- 2025 : 9/10 (11 avis)

PUBLIC

- Arts vivants
- Toute personne professionnelle, confirmée, en émergence ou débutante, salariée ou bénévole d'une structure existante, récente ou plus ancienne.

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Acquérir ou renforcer la connaissance de son environnement professionnel
- Prendre en compte les pratiques professionnelles inhérentes au milieu du spectacle vivant
- Acquérir ou renforcer ses repères liés à ce milieu et mieux s'adapter à son évolution
- Définir l'écosystème du spectacle vivant
- Travailler sa représentation de l'environnement du spectacle vivant et la partager

CONTENU

Écosystème du spectacle vivant

- Présentation, co-construction. Vers une définition commune.

Repères historiques et spécifiques du système culturel français

- Les politiques culturelles en faveur de la création artistique et du spectacle vivant
- Création d'un réseau des scènes, de festivals et d'organismes institutionnels

Dispositifs de soutien et d'aide pour les différentes disciplines qui composent le spectacle vivant : théâtre, danse, arts de la rue et espace public, cirque, marionnettes, conte

- Construction et évolution des dispositifs
- Tronc commun au spectacle vivant
- Spécificités et réseaux pour chaque discipline

Institutionnalisation. Professionnalisation. Évolution des pratiques

- Loi ESS de 2014
- Réforme de la fonction publique territoriale en 2015
- Révolution digitale
- Nouveau rapport aux subventions
- Droits culturels
- Crise sanitaire, sociale, économique et politique

Évolution de l'environnement. Évolution des pratiques

- Réseaux professionnels du spectacle vivant et spécifiques à une discipline artistique ou à une catégorie identifiée
- Réseau du conseil, de l'accompagnement, de la formation

Rencontres professionnelles, représentation, course à la reconnaissance, création de son propre réseau.

Travail de sa représentation de l'environnement du spectacle vivant et la partager.

INTERVENANT

Conseiller-formateur à Culture Action

DURÉE

- 7h

TARIF

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès à nos formations nous adaptons nos tarifs, contactez-nous : 03 81 41 01 91 ou inscription@culture-action.org

Des possibilités de prise en charge financière existent en fonction de votre statut professionnel. Nous pouvons vous aider à trouver l'information.

Consultez la page « Former » sur notre site web.

MÉTHODOLOGIE/MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de temps théoriques et de temps pratiques : individuels et collectifs (exercices en petit groupe, et restitution au groupe) pour parvenir à s'approprier les notions abordées, pour les expérimenter et les rendre concrètes. Ainsi, interroger sa propre pratique et améliorer ses savoir-faire. Recours à l'intelligence collective en transversalité pour favoriser l'échange et le partage de l'apprentissage.

Cette formation articule des apports de connaissances à des exemples et études de cas tirés de la pratique professionnelle des intervenants. Des échanges d'expériences entre participants illustrent les problématiques abordées.

SUPPORTS DE FORMATION / MOYENS

Un powerpoint comme support de la session de formation. La trame du powerpoint déroulera le fil rouge de la session et sera enrichie et complétée pendant la formation avec les stagiaires d'éléments complémentaires, de lien internet vers des sources utiles, d'ouvrages en référence. Le document sera transmis aux stagiaires en pdf à l'issue de la formation.

Documents vidéoprojetés transmis à l'issue de la formation par voie numérique ou physique via un feuillet post-formation intégrant tous les liens évoqués pendant l'action. Le document sera transmis aux stagiaires en pdf à l'issue de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

→ Évaluation au fil de la réalisation des exercices proposés.

→ Bilan oral en clôture de session.

→ Questionnaire de satisfaction à remplir et à retourner.

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec le projet personnel des stagiaires.

En conséquence, la validation par les formateurs des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et eux-mêmes.

Étude de cas pratiques.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCES

→ Remplir un dossier de pré-inscription : contactez-nous

→ Être à jour de la contribution annuelle à l'association (10€ TTC pour une personne physique + entreprise individuelle ou 40€ TTC pour une personne morale hors entreprise individuelle).

→ Cette formation est proposée en présentiel et en distanciel : les dates et modalités sont consultables sur notre site. Il doit y avoir un effectif minimum de 5 inscriptions validées pour garantir une session (maximum : 10 participants)

→ Les délais d'accès peuvent varier. Chaque organisme financeur dispose de son propre fonctionnement et impose des délais à respecter pour le dépôt de vos dossiers de demande pouvant aller jusqu'à 1 mois avant la date de début de la formation.

IMPORTANT :

→ La validation de l'inscription survient une fois l'ensemble de ces conditions acquittées et, le cas échéant, le devis signé avec mention « bon pour accord » qui avec les CGV et la fiche formation constituent le contrat pédagogique.

Sous réserve de place disponible au moment de la réception.

ACCESSIBILITÉ

Nous sommes à l'écoute de tout besoin spécifique pour envisager une adaptation de nos formations (situation de handicap, difficulté en situation de formation...).
Trouvons ensemble une solution !

Informations et inscription :

03 81 41 01 91 / inscription@culture-action.org

**CULTURE
ACTION**

Bourgogne
Franche-Comté

3 rue Victor Delavelle - 25000 Besançon
culture-action.org
03 81 41 01 91
Organisme de formation n°432 501 71125
Siret 43181488800068 / APE 8559A